

■ POUR VOUS INSCRIRE :

Session : 2 sessions par mois
Nous contacter pour la date de la prochaine session

Lieu de formation :
OBJECTIF EMPLOI OUEST
40 rue de Pontoise 95870 Bezons

Adressez votre demande d'inscription à
tcfbezons@gmail.com
01 77 37 68 96 / 07 67 78 46 19

Délai d'accès à la formation :
2 jours ouvrés avant le démarrage pour
passation informatique
18 jours ouvrés avant le démarrage pour une
passation sous format papier

Vous êtes en situation de handicap ?
Pour toute question, merci de nous
contacter par mail :
administration@oeformations.fr

■ SUPPORTS DE PASSATION :



Sur papier



Sur ordinateur (SO)

■ VALIDATION :

Résultats reçus par le centre dans un délai de 3 semaines après l'examen.

Attestation individuelle **valable 2 ans** à récupérer directement dans le centre
Attention : un seul exemplaire de votre attestation sera délivré. Il est recommandé de conserver une copie de votre attestation

■ TARIF :

160 euros

Il ne sera procédé à aucun remboursement de votre inscription en cas d'absence sauf raisons médicales ou professionnelles justifiées par un document officiel.

PUBLIC ET PRE-REQUIS :

Le TCF IRN est destiné à toute personne de plus de 16 ans souhaitant valider son niveau de français pour :

- **Une demande de nationalité française**
- **Une demande de carte de résident de longue durée**
- **Une validation de niveau A1 dans le cadre du parcours citoyen OFII**

OBJECTIFS :

Le Test TCF IRN évalue le candidat sur une échelle de A1 à B1 du CECRL. L'attestation TCF obtenue pourra être mobilisée dans le cadre de plusieurs démarches :

- pour la signature du contrat d'intégration républicaine (CIR) de l'OFII
- A l'issue d'une formation linguistique obligatoire prescrite par l'OFII
- Dans le cadre de la demande de carte de résident (niveau A2 global requis) ou l'accès à la nationalité française (niveau B1 global requis) auprès de la préfecture

CONTENU DE L'EXAMEN :

Le TCF IRN remplace le TCF ANF et le TCF CRF. Il évalue exclusivement les compétences linguistiques.

Le test dure 1h15 et comprend 4 épreuves obligatoires :

Compréhension orale : 15 minutes
20 questions à choix multiples

Compréhension écrite : 20 minutes
20 questions à choix multiples

Expression écrite : 30 minutes
3 exercices

Expression orale : 10 minutes

Epreuve en face à face avec l'examineur



Centre agréé depuis 2020
527 TCF passés en 2022

